



30^e CONFÉRENCE DES REPRÉSENTANT-ES OFFICIEL-LES DU PROE



Accélérer les actions en vue de l'atteinte d'un Pacifique bleu résilient »

Du 7 au 9 septembre, plateformes virtuelle
De 12 h à 17 h, heure du Samoa

Point 8.2.1 de l'ordre du jour : Point de l'actualité relative à la CdP15 de la CDB et au Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020

Objet du document

1. Faire le point sur l'aide régionale accordée par le PROE pour les Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) en vue de la prochaine 15^e Convention des Parties et des réunions connexes devant se dérouler en 2020-2021 ;
2. Expliquer quelles sont les priorités du Pacifique pour la CdP15 à la CDB ;
3. Décrire les obstacles qui se dressent face à la participation des Parties océaniques aux réunions en ligne de la CDB en 2021 ;
4. Encourager les pays à participer aux réunions et aux protocoles de la CDB, conformément aux besoins.

Contexte

POINT SUR L'AIDE RÉGIONALE

5. La réunion de la CdP15 à la CDB qui devait se tenir à Kunming, en Chine, en octobre 2020 a été reportée à octobre 2021 en raison de la pandémie de COVID-19. Le processus participatif pour la contribution à l'élaboration du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 se poursuivra, tel qu'approuvé lors de la 29^e Conférence du PROE.
6. Une série de réunions de concertation à propos du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 a débuté en 2019. La première réunion du Groupe de travail à composition non limitée (GTCN) sur le Cadre de la biodiversité pour l'après-2020 a eu lieu à Nairobi, avec la participation des Palaos et des Tonga. La deuxième réunion de ce groupe s'est tenue à Rome, avec la participation des Tuvalu et du PROE.
7. Un atelier régional du Pacifique a été organisé du 3 au 6 février 2020 à Apia pour discuter et contribuer au projet zéro du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020. Cet atelier a permis d'élaborer plusieurs recommandations dans le projet zéro qui a été soumis aux coprésidents et coprésidentes du GTCN et au Secrétariat de la CDB.
8. Étant donné que la CdP15 à la CDB a été reportée à la fin 2021, et vu les contraintes (notamment budgétaires) imposées par la pandémie, le PROE a aidé les pays à élaborer ensemble des contributions régionales au Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, et a contribué à la bonne tenue des réunions connexes telles que la troisième réunion de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (OSM), les troisièmes sessions du GTCN, et la 24^e réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (OSASTT) via les mécanismes suivants :

- La 10^e Conférence du Pacifique insulaire sur la conservation de la nature et les aires protégées, notamment une séance de haut niveau axée sur la validation des principales priorités de notre région pour l'après-2020.
 - Des produits de conférence associés qui renforcent les interventions, le plaidoyer et la prise de décisions par le Pacifique :
 - Déclaration de « Vemööre » à haut niveau
 - État de l'environnement et de la conservation dans le Pacifique insulaire : rapport régional 2020 et site internet <https://soec.sprep.org/>
 - Atelier régional en préparation à la réunion de l'OSM pour les délégués, déléguées et membres de la Table ronde océanienne pour la conservation de la nature, organisée en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) dans le cadre de la phase 3 du projet UE ACP AME (Accords multilatéraux sur l'environnement de l'Union Européenne et des Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) (mars 2021)
 - Participation et invitation aux préparations régionales pendant l'atelier préparatoire à la CDB organisé par le Département fidjien de l'environnement et par le WWF-Fidji (avril 2021)
 - Un atelier régional collaboratif consacré au point de l'ordre du jour de l'OSASTT de la CDB relatif à la biodiversité du sol, organisé en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et avec la Communauté du Pacifique (CPS), qui a rassemblé les points de contact du Pacifique sur la biodiversité et l'agriculture (mai 2021)
 - Une session du Talanoa du Pacifique sur le concept de « Coalition pour la biodiversité » des petits États insulaires en développement, organisée en partenariat avec le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (juin 2021)
 - Une réunion d'information régionale sur l'OSM et l'OSASTT, devant être organisée en partenariat avec le PNUE dans le cadre de la phase 3 du projet UE ACP AME (juillet 2021, *date à confirmer*)
 - Un atelier régional préparatoire (août 2021) pour le GTCN, et un atelier préparatoire (*date à confirmer*) pour la CdP15 à la CDB pour les pays du Pacifique insulaire
 - Une enquête de l'OSASTT relative aux principaux indicateurs du Cadre mondial de la biodiversité, complétée et envoyée au Secrétariat de la CDB (mai 2021)
9. Le PROE a participé à l'ensemble des rencontres de la CDB qui se sont tenues en ligne en 2021, y compris les réunions formelles et informelles de l'OSASTT, de l'OSM et du GTCN consacrées au Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, et sera présent à la prochaine CdP15 à la CDB. Lors de toutes ces rencontres, le PROE fournira des mécanismes d'appui aux délégués et déléguées du Pacifique (dont un groupe Skype du Pacifique, un compte Google Drive contenant des ressources, des notes d'information, des projets d'intervention et des supports) et donnera des conseils et une aide à la rédaction des interventions à chaque fois qu'on lui en fera la demande.

PRIORITÉS DU PACIFIQUE POUR LA CDP15 À LA CDB

10. Les points prioritaires de l'ordre du jour que le Pacifique insulaire suit de près, auxquels il contribue et pour lesquels il fait des interventions nationales ou sous-régionales, sont, entre autres :
- i. Le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020
 - ii. Les espèces exotiques envahissantes
 - iii. La biodiversité des sols et l'agriculture
 - iv. Les zones côtières et marines
 - v. Le renforcement des capacités
 - vi. La mobilisation de ressources
 - vii. Le Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages

OBSTACLES ET AIDE À LA PARTICIPATION DU PACIFIQUE AUX RÉUNIONS DE LA CDB

11. De façon générale, le taux de participation des délégués et déléguées du Pacifique aux réunions en ligne de l'OSM et de l'OSASTT a été faible en 2021. Même si nous nous félicitons de la participation active des États fédérés de Micronésie, des Palaos, du Samoa et des Tonga pendant les réunions en ligne de la CDB en 2021.
12. La faiblesse du taux de participation peut être attribué au fuseau horaire dans lequel sont organisées ces réunions, ce qui fait que pendant deux à six semaines, elles se tenaient la nuit pour la région du Pacifique. Une autre difficulté concerne la tenue en ligne de ces réunions : les délégués et déléguées n'ont pas toujours accès à l'internet en-dehors des heures de bureau, et la connexion internet n'est pas toujours fiable.
13. Via la phase 3 du projet ACP AME, le PROE aide les délégués et déléguées à couvrir leurs frais d'internet pour pouvoir participer à ces rencontres même hors du bureau.
14. Les Membres sont encouragés à trouver des stratégies permettant de lever ces obstacles, et d'aider les délégués et déléguées à participer à ces rencontres importantes.

PROCHAINES ÉTAPES

15. Les pays du Pacifique insulaire sont invités à faire part de leurs contributions nationales au Secrétariat de la CDB et à participer aux activités proposées par la CDB et aux autres procédés mondiaux et régionaux, et de veiller à ce que leurs délégations soient bien inscrites en vue de leur participation à la prochaine CdP15 à la CDB (octobre 2021).
16. Lors des préparatifs pour la CdP à la CDB, le PROE préparera une note d'information régionale consacrée à chacun des points prioritaires à l'ordre du jour, un guide du Pacifique pour la CdP15 à la CDB en tant qu'outil de référence rapide pour les délégués et déléguées du Pacifique, des produits destinés à accroître la visibilité de la région afin de promouvoir et plaider en faveur des priorités du Pacifique, et aidera les pays à se doter d'un accès à l'internet.
17. Toute information communiquée au PROE par le Secrétariat sera transmise aux Membres.
18. Le PROE aidera aussi les pays à participer aux discussions en cours concernant la formation d'une Coalition des petits États insulaires en développement pour la biodiversité, dirigées par les ambassadeurs de ces États auprès des Missions permanentes des Nations Unies et par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA), en

donnant notamment la possibilité aux pays de demander que cette Coalition soit établie dans le cadre de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS).

Recommandations :

19. La Conférence est invitée à :

- 1) **prendre acte** du présent point sur l'aide régionale fournie par le PROE aux Parties à la CDB ;
- 2) **prendre acte** des priorités du Pacifique pour la CdP15 à la CDB ;
- 3) **prendre acte** des obstacles qui se dressent face à la participation des Parties du Pacifique aux réunions en ligne de la CDB, et à **trouver** des stratégies permettant de les lever ;
- 4) **encourager** les Membres à inscrire des délégations à la CdP15 à la CDB et aux réunions et protocoles connexes, et à les appuyer.
